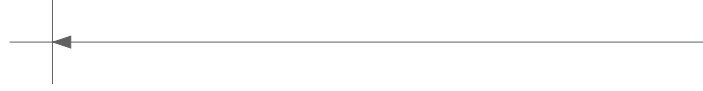


APF[®] | POOL DESIGN

La signature du sur-mesure



FORMATIONS
2026
2027



apf-pooldesign.com

QUI EST APF POOL DESIGN ?

Depuis 1994, le groupe APF Pool Design accompagne les professionnels de la piscine avec ses solutions sur mesure de revêtements, de couvertures et d'équipements pour bassins privés.

Cette offre globale permet de trouver auprès d'un même fournisseur-expert une réponse unique, adaptée et qualitative dans des délais de fabrication maîtrisés.

APF Pool Design s'engage auprès des pisciniers afin de leur faire bénéficier d'une relation suivie et personnalisée en terme d'accompagnement, de leur permettre de se différencier, gagner en sérénité et, en finalité, satisfaire leurs clients, propriétaires de piscine.

- ENTREPRISE RESPONSABLE
- ORIENTATION CLIENTS
- TOUS EXPERTS
- SAVOIR-FAIRE DU SUR-MESURE
- INNOVATION
- QUALITE PREMIUM



SOMMAIRE

04	POURQUOI SE FORMER ?
04	LES FORMATEURS
05	NOS FORMATIONS
06	NOS ATELIERS
07	CENTRES & AGENDA DE FORMATIONS
08	INFORMATIONS PRATIQUES
10	FORMATION LINER 75/100 ^{ÈME} <i>Niveau 1</i>
11	FORMATION LINER 90 ET 100/100 ^{ÈME} <i>Niveau 2</i>
12	FORMATION COUVERTURE AUTOMATIQUE <i>Niveau 1</i>
13	FORMATION COUVERTURE AUTOMATIQUE <i>Niveau 2</i>
14	FORMATION PVC ARMÉ <i>Maîtrise de la pose</i>
15	FORMATION PVC ARMÉ <i>Remise à niveau</i>
16	BULLETIN D'INSCRIPTION
18	RÈGLEMENT INTÉRIEUR

POURQUOI SE FORMER ?

— Faire de votre SAV un atout commercial

Gagnez en compétences et réactivité pour économiser en intervention SAV : diagnostic et réparation plus rapides, proximité et réactivité vis-à-vis de votre client.

— Améliorer la satisfaction de vos clients

Parce que le consommateur ne vient plus en point de vente pour un produit mais pour une solution complète : le Service est la clé de votre succès.

Pour répondre à ce besoin, vous devez pouvoir vous appuyer sur des collaborateurs efficaces et opérationnels. Nos formations sont là pour vous aider très concrètement dans cette démarche.

— Gagner en autonomie et en réactivité

Pour nos ateliers techniques, nous privilégions la « pratique » en effectifs réduits ; nos formations sont reconnues pour leur valeur ajoutée.

Les chiffres le prouvent : 100 % des stagiaires de la saison 2025-2026 recommandent les formations APF Pool Design.

— Certification Qualiopi

Afin de répondre au mieux à vos attentes, le centre de formation APF Pool Design s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue en étant certifié QUALIOPi depuis le 2 mars 2022, N°2022/98974.1 pour ses actions de formation.

La certification QUALIOPi garantit :

- La qualité des formations
- Un test d'évaluation avant/après formation
- Une analyse pertinente des besoins
- Des moyens techniques et matériel de qualité
- De l'interactivité & des échanges
- La mise en avant de la pratique
- Des formateurs qualifiés...

D'autre part, QUALIOPi permet la prise en charge de la formation à travers l'Opcommerce.

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification a été délivrée au titre de
la catégorie d'action suivante :
Actions de formation

Taux
de satisfaction
des stagiaires
2025-2026 :

94 %

LES FORMATEURS



**WILFRIED
BASTIEN**
APF POOL DESIGN



**DIDIER
LEJOUR**
APF POOL DESIGN



**CYRILLE
HENNO**
PIERRELATTE



**ANTONY
TOMMASONE**
MOF 2019
PIERRELATTE

NOS FORMATIONS

Notre centre de formation vous propose pour la saison 2026-2027 6 formations. Vous trouverez le détail de chacune des formations à partir de la page 10.

Liner 75, 90 et 100/100^{ème}

- Formation pour la pose, le remplacement, l'exploitation et l'entretien d'un liner en s'appuyant sur les recommandations normatives
- 3 épaisseurs de liners seront travaillées : 75, 90 et 100/100^{ème}
- Formation sur 1 jour sur le site du centre de formation de Saint-Marcel-lès-Annonay (ou Pierrelatte pour le Niveau 1)

Couverture automatique

- Savoir choisir le bon modèle de couverture automatique adapté au bassin, être autonome dans la recherche de pannes et en effectuer la mise en œuvre
- Formation sur 1 jour sur le site du centre de formation de Saint-Marcel-lès-Annonay

PVC Armé

- Les premiers pas avec un PVC armé, appréhender le chiffrage d'un bassin, être sensibilisé aux normes applicables et l'initiation à la soudure sur formes simples et complexes
- Un programme retravaillé pour mieux répondre à vos attentes
- Formation sur 4 jours à Pierrelatte

Pour tout renseignement ou demande de formation sur mesure, n'hésitez pas à contacter
Hélène FROMENTOUX E. formation@apf-pooldesign.com T. 04 75 34 19 99

NOS ATELIERS

- Des sessions animées par nos équipes techniques
(atelier de production, bureau d'études, experts...)

- Des supports pédagogiques renouvelés chaque saison

- Des exercices pratiques avec de nombreux produits à manipuler

- Des effectifs réduits, sessions de 8 stagiaires maximum*, pour privilégier les échanges et la personnalisation de la formation

- Accompagnement sur les outils « supports »
(base documentaire, tutoriels en ligne, extranet...)

- Chaque participant se voit remettre :
 - > L'ensemble des supports imprimés
 - > Une attestation individuelle de fin de formation
 - > **Pour la formation PVC armé : un chèque de 100 € par tranche de 2 rouleaux de PVC armé Hydroflex commandés**
 - > **Pour la formation Liner 75, 90 et 100/100^{ème} : un chèque de remise de 150 €** sur une commande d'accessoires liner**
 - > **Pour la formation Couverture automatique : un chèque de 150 €** de remise pour tout achat d'une couverture automatique**



TECHNIQUE
PÉDAGOGIE
PRATIQUE
ACCOMPAGNEMENT
VALORISATION



* 6 personnes maximum pour la formation PVC armé

**Un chèque par entreprise dont le ou les stagiaires dépendent

CENTRES & AGENDA DE FORMATIONS



APF POOL DESIGN

📍 Saint-Marcel-lès-Annonay (07)

- **Liner 75/100^{ème}**
Niveau 1_1 jour
 - SESSION 2026 : 1^{ER} DÉCEMBRE
 - SESSIONS 2027 : 26 JANVIER
9 MARS
- **Liner 90 et 100/100^{ème}**
Niveau 2_1 jour
 - SESSION 2026 : 2 DÉCEMBRE
 - SESSIONS 2027 : 27 JANVIER
10 MARS
- **Couverture automatique**
Niveau 1_1 jour
 - SESSIONS 2026 : 27 OCTOBRE
8 DÉCEMBRE
 - SESSION 2027 : 9 FÉVRIER
- **Couverture automatique**
Niveau 2_1 jour
 - SESSIONS 2026 : 28 OCTOBRE
9 DÉCEMBRE
 - SESSIONS 2027 : 10 FÉVRIER

UFA DE LA PISCINE

📍 Pierrelatte (26)

- **Liner 75/100^{ème}**
Niveau 1_1 jour
 - SESSION 2027 : 1^{ER} FÉVRIER
- **PVC Armé**
Maîtrise de la pose_4 jours
 - SESSIONS 2026 :
3/4/5/6 NOVEMBRE
15/16/17/18 DÉCEMBRE
 - SESSIONS 2027 : 2/3/4/5 FÉVRIER
16/17/18/19 MARS
- **PVC Armé**
Remise à niveau_2 jours
 - SESSIONS 2027 : 11/12 FÉVRIER

INFORMATIONS PRATIQUES

APF POOL DESIGN

📍 **Saint-Marcel-lès-Annonay (07)**

—| ACCÈS AU CENTRE

Les sessions de formation Liner 75, 90 et 100/100^{ème} et Couverture automatique se déroulent dans notre centre de formation APF Pool Design qui se trouve dans les locaux de :

**NORMAN PRODUCTION - Les près du Roy - 550 allée de la Deûme
07100 SAINT-MARCEL-LÈS-ANNONAY
T. 04 75 34 19 99**



Des places de stationnement sont disponibles devant l'établissement.

—| HÔTELS-RESTAURANTS À PROXIMITÉ

→ **DOMAINE DU GOLF SAINT-CLAIR**

Route du Golf - 07430 SAINT-CLAIR

04 90 67 01 00

www.domainestclair.fr

Soirée étape pour 1 personne : 116 € (*prix négocié*)

Merci d'indiquer que vous participez à une formation APF Pool Design lors de la réservation afin de bénéficier des tarifs négociés pour vous

→ **INTER HÔTEL LA SIESTA**

1545 Rue de la République - 07430 DAVEZIEUX

04 90 33 07 90

www.hotel-la-siesta.eu

Nuit et petit-déjeuner pour 1 personne : 92,60 € (*prix négocié*)

→ **CHEZ MARY - GÎTES & TABLE D'HÔTES**

Rue du bon accueil - 07690 VANOSC

06 61 23 42 88

www.chezmaryardeche.fr

Soirée étape pour 1 personne : 90 €

Soirée étape pour 2 personnes : 70 €/pers.

INFORMATIONS PRATIQUES

UFA DE LA PISCINE DE PIERRELATTE

📍 **Pierrelatte (26)**

— ACCÈS AU CENTRE

Les sessions de formation Liner 75/100^{ème} - Niveau 1 et PVC Armé - Maîtrise de la pose et Remise à niveau se tiennent sur le site de l'UFA de la piscine de Pierrelatte :

PÔLE DE FORMATION

« MÉTIERS DE LA PISCINE »

Lycée Gustave Jaume

Avenue Henri Becquerel

26700 PIERRELATTE

T. 04 90 04 17 69

L'entrée se fait Avenue Gustave de Lattre de Tassigny



— HÉBERGEMENTS À PROXIMITÉ

→ HÔTEL DU CENTRE

6 Place de l'église - 26700 PIERRELATTE

04 90 04 28 59

www.hotelducentre26.com

Nuit et petit-déjeuner: à partir de 62,50 €

→ HÔTEL DU TRICASTIN

1 Rue Caprais Favier - 26700 PIERRELATTE

04 90 04 05 82

www.hoteldutricastin.com

Nuit et petit-déjeuner: à partir de 65 €

→ DOMAINE DES OLIVIERS - HÔTEL & RESTAURANT

4 Rue Paul Emile d'Allard - 26700 PIERRELATTE

04 90 92 43 30

www.domainedesoliviers.fr

Soirée étape pour 1 personne: 113 €

→ GÎTE CHEZ L'HABITANT

Quartier La Jacotte - 26700 LA GARDE ADHEMAR

06 03 13 60 70

→ GÎTE CHEZ L'HABITANT

Quartier Les Ribiers - 26700 LA GARDE ADHEMAR

07 86 84 47 46

LINER 75/100^{ÈME}

Niveau 1

Chaque entreprise participante se verra remettre un chèque de remise de 150 € sur sa commande d'accessoires liner

- **Publics**
Techniciens débutants ou confirmés, commerciaux, responsables techniques
- **Pré-requis**
Aucun prérequis - Connaissance du métier de la piscine serait un plus
- **Compétences visées**
 - > Connaître les recommandations des normes en vigueur (NFT54.802 + NF EN 15.836.1)
 - > Acquérir la méthodologie de pose
- **Objectifs pédagogiques**
À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de poser un liner afin de réaliser une piscine avec escalier de forme simple.
- **Moyens pédagogiques et encadrement**
Notre centre de formation dispose de son propre bassin de pose et de gabarits de bridage.
- **Modalités de suivi et d'évaluation**
Attestation nominative remise aux stagiaires ayant fait preuve de leurs capacités professionnelles.
L'attribution de cette attestation est soumise à l'évaluation du formateur à l'issue de la partie pratique. Celle-ci portera sur l'implication et l'atteinte des objectifs.
Également, une auto-évaluation des compétences sera complétée par le stagiaire au début et à la fin de la formation.



- **Durée : 1 jour / 7h**
Formation : de 9h à 17h
Déjeuner de 12h30 à 13h30
Accueil à partir de 8h45
- **Prix : 370 € H.T.**
soit 444 € TTC
- **Lieu : Saint-Marcel-lès-Annonay ou Pierrelatte**

Formation sur-mesure, nous contacter.

APF Pool Design se réserve le droit d'annuler la session si le nombre minimum de stagiaires (4 stagiaires au minimum) n'est pas atteint 10 jours avant la date de début de formation

— Programme

THÉORIE (3h)

- Cadre normatif du produit
- Fabrication
- Relevé de la forme et des dimensions du bassin
- Préparation avant pose
- Les étapes de la pose
- L'exploitation du produit

Visite de notre atelier de fabrication (uniquement pour les formations se déroulant sur notre site de formation à Saint-Marcel-lès-Annonay)

PRATIQUE (4h)

- Pose du liner
- Bridage des pièces à sceller

— Formateurs

Wilfried BASTIEN
Didier LEJOUR
APF POOL DESIGN

Les formateurs présentés ci-dessus constituent l'équipe pédagogique de référence. Chaque session est animée uniquement par l'un d'entre eux.

Chaque entreprise participante se verra remettre un chèque de remise de 150 € sur sa commande d'accessoires liner

LINER 90 ET 100/100^{ÈME}

Niveau 2

Publics

Techniciens confirmés

Pré-requis obligatoires

Avoir suivi la formation LINER 75/100^{ÈME} - Niveau 1 d'APF Pool Design

Compétences visées

- > Poser du liner avec caisson technique
- > Brider un escalier industriel
- > Effectuer des réparations sur un liner 75, 90 et 100/100^{ÈME} et défauts d'exploitation

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis la méthodologie de pose de liner avec mur de séparation, escalier industriel. Il sera en mesure d'effectuer des opérations de réparation sur des liners et aura pris connaissance des principaux défauts d'exploitation.

Moyens pédagogiques et encadrement

Notre centre de formation dispose de son propre bassin de pose avec escalier.

Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation nominative remise aux stagiaires ayant fait preuve de leurs capacités professionnelles.

L'attribution de cette attestation est soumise à l'évaluation du formateur à l'issue de la partie

pratique. Celle-ci portera sur l'implication et l'atteinte des objectifs. Également, une auto-évaluation des compétences sera complétée par le stagiaire au début et à la fin de la formation.



Durée : 1 jour / 7h

Formation : de 9h à 17h
Déjeuner de 12h30 à 13h30
Accueil à partir de 8h45

Prix : 370 € H.T.

soit 444 € TTC

Lieu : Saint-Marcel-lès-Annonay

Formation sur-mesure, nous contacter.

APF Pool Design se réserve le droit d'annuler la session si le nombre minimum de stagiaires (4 stagiaires au minimum) n'est pas atteint 10 jours avant la date de début de formation

Programme

THÉORIE (2h)

- Rappel de la norme NFT 54.802
- Défaut d'exploitation du produit
- Recherche de fuites

PRATIQUE (5h)

- Pose de liner sur gabarit escalier et mur de séparation
- Réparation de liner (soudure, perforation, déchirement)

Formateurs

Wilfried BASTIEN
Didier LEJOUR
APF POOL DESIGN

Les formateurs présentés ci-dessus constituent l'équipe pédagogique de référence. Chaque session est animée uniquement par l'un d'entre eux.

Chaque entreprise participante se verra remettre un chèque de remise de 150 € pour tout achat d'une couverture automatique

COUVERTURE AUTOMATIQUE

Niveau 1

— Publics

Techniciens débutants, commerciaux, responsables techniques

— Pré-requis

Aucun prérequis - Connaissance du métier de la piscine serait un plus

— Compétences visées

- > Valider la faisabilité technique du projet par rapport aux modèles
- > Garantir le raccordement électrique
- > Régler les fins de course et gérer le SAV 1^{er} niveau

— Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire saura identifier et réparer les pannes de niveau 1. Il sera en mesure de proposer le bon produit par rapport à la configuration du bassin et renseigner un bon de commande. Enfin, il maîtrisera la mise en fonctionnement et le suivi de la couverture automatique.

— Moyens pédagogiques et encadrement

Cette formation est consacrée aux exercices pratiques sur des postes individuels aménagés à cet effet. Notre centre de formation dispose d'installations électriques propres aux coffrets et moteurs de couvertures automatiques.

— Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation nominative remise aux stagiaires ayant fait preuve de leurs capacités professionnelles. L'attribution de cette attestation est soumise à l'évaluation du formateur à l'issue de la partie pratique. Celle-ci portera sur l'implication et l'atteinte des objectifs. Également, une auto-évaluation des compétences sera complétée par le stagiaire au début et à la fin de la formation.

— Durée : 1 jour / 7h

Formation : de 9h à 17h
Déjeuner de 12h30 à 13h30
Accueil à partir de 8h45

— Prix : 370 € H.T.

soit 444 € TTC

— Lieu : Saint-Marcel-lès-Annonay

Formation sur-mesure, nous contacter.

APF Pool Design se réserve le droit d'annuler la session si le nombre minimum de stagiaires (4 stagiaires au minimum) n'est pas atteint 10 jours avant la date de début de formation

— Programme

THÉORIE (3h)

- Rappel de la norme NF P90.308
- Préconisations et recommandations des différents composants des couvertures automatiques
- Étude de faisabilité
- Calepinage
- Raccordements électriques

PRATIQUE (4h)

- Recherche de pannes Niveau 1 sur volets hors sol et immergés (moteurs, coffrets, circuit de commande)
- Réglages de fin de course électronique et mécanique
- Programmation des différents coffrets (immergés)

— Formateurs

Wilfried BASTIEN
Didier LEJOUR

APF POOL DESIGN

Les formateurs présentés ci-dessus constituent l'équipe pédagogique de référence. Chaque session est animée uniquement par l'un d'entre eux.

Chaque entreprise participante se verra remettre un chèque de remise de 150 € pour tout achat d'une couverture automatique

COUVERTURE AUTOMATIQUE

Niveau 2

Publics

Techniciens confirmés

Pré-requis

Aucun

Compétences visées

> Maîtriser la pose d'une couverture automatique

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire saura installer une couverture automatique et être autonome sur la recherche de pannes.

Moyens pédagogiques et encadrement

Notre centre de formation dispose de maquettes de pose.

Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation nominative remise aux stagiaires ayant fait preuve de leurs capacités professionnelles.

L'attribution de cette attestation est soumise à l'évaluation du formateur à l'issue de la partie pratique. Celle-ci portera sur l'implication et l'atteinte des objectifs.

Également, une auto-évaluation des compétences sera complétée par le stagiaire au début et à la fin de la formation.



Durée : 1 jour / 7h

Formation : de 9h à 17h
Déjeuner de 12h30 à 13h30
Accueil à partir de 8h45

Prix : 370 € H.T.

soit 444 € TTC

Lieu : Saint-Marcel-lès-Annonay

Formation sur-mesure, nous contacter.

APF Pool Design se réserve le droit d'annuler la session si le nombre minimum de stagiaires (4 stagiaires au minimum) n'est pas atteint 10 jours avant la date de début de formation

Programme

THÉORIE (1h)

→ Rappel de la norme

PRATIQUE (6h)

→ Pose de volets hors sol et immergés (moteurs, coffrets, circuit de commande)
→ Recherche de pannes Niveau 2

Formateurs

Wilfried BASTIEN

Didier LEJOUR

APF POOL DESIGN

Les formateurs présentés ci-dessus constituent l'équipe pédagogique de référence. Chaque session est animée uniquement par l'un d'entre eux.

PVC ARMÉ

Maîtrise de la pose

Chaque entreprise participante se verra remettre un chèque de 100 € par tranche de 2 rouleaux de PVC armé Hydroflex commandés

— Publics

Professionnels de la piscine débutants ou confirmés

— Pré-requis

Aucun prérequis - Connaissance du métier de la piscine serait un plus

— Compétences visées

Être en parfaite connaissance des produits et accessoires nécessaires à la pose de PVC armé, conformes à la norme.

Maîtriser les gestes techniques pour la pose d'un revêtement d'étanchéité souple sur formes simples et complexes, réalisation et contrôle approfondi des soudures.

Le stagiaire aura une meilleure appréhension du chiffrage de ses prestations auprès de sa clientèle.

— Objectifs pédagogiques

Cette formation complète permet d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires à la réalisation et au contrôle des soudures pour une pose de PVC armé sur formes simples et complexes.

— Moyens pédagogiques et encadrement

Cette formation est consacrée aux exercices pratiques sur des bassins aménagés à cet effet. Chaque stagiaire se verra attribuer un poste de travail avec l'outillage et les consommables nécessaires pour les exercices demandés.

— Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation nominative remise aux stagiaires ayant fait preuve de leurs capacités professionnelles. L'attribution de cette attestation est soumise à l'évaluation du formateur à l'issue de la partie pratique. Celle-ci portera sur l'implication et l'atteinte des objectifs.

Également, une auto-évaluation des compétences sera complétée par le stagiaire au début et à la fin de la formation.

— Durée : 4 jours / 32h

Formation :

Mardi : de 9h à 18h

Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 8h à 17h

Déjeuner de 12h à 13h

Accueil à partir de 15 min.

avant le début de la session

— Prix : 1 890 € H.T.

soit 2 268 € TTC

— Lieu : Pierrelatte

Formation sur-mesure, nous contacter.

APF Pool Design se réserve le droit d'annuler la session si le nombre minimum de stagiaires (4 stagiaires au minimum) n'est pas atteint 10 jours avant la date de début de formation

— Programme

→ Le cadre normatif

→ Le calepinage /chiffrage sur formes simples et complexes

→ Atelier :

> Apprentissage de la soudure

> Préparation et soudures des angles de parois

> Mise en application sur maquette forme simple et forme libre (gestion de la tension)

> Habillage escalier droit, angle et roman

> Habillage mur de séparation, goulotte et débordement

> Contrôle des soudures

> Application PVC liquide

> Bridages

— Formateurs

Antony TOMMASONE - MOF 2019

Cyrille HENNO

Pierrelatte

Les formateurs présentés ci-dessus constituent l'équipe pédagogique de référence. Chaque session est animée uniquement par l'un d'entre eux.

Chaque entreprise participante se verra remettre un chèque de 100 € par tranche de 2 rouleaux de PVC armé Hydroflex commandés

PVC ARMÉ

Remise à niveau

— Publics

Ce stage s'adresse aux poseurs débutants ou peu expérimentés.

— Pré-requis

Avoir suivi une formation de pose ou avoir de l'expérience sur la pose de PVC armé.

— Compétences visées

Restituer les actes élémentaires de la pose de membrane armée dans toutes les configurations en respectant le cadre normatif de la NFT 54-804.

— Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation est de permettre au professionnel expérimenté ou ayant suivi une formation de maîtriser l'habillage de toutes formes de bassins - libres et complexes.

— Moyens pédagogiques et encadrement

Cette formation est consacrée aux exercices pratiques sur des structures pour les modules de perfectionnement.

Chaque stagiaire se verra attribuer un poste de travail avec l'outillage et les consommables nécessaires pour les exercices demandés.

— Modalités de suivi et d'évaluation

Attestation nominative remise aux stagiaires ayant fait preuve de leurs capacités professionnelles.

L'attribution de cette attestation est soumise à l'évaluation du formateur à l'issue de la partie pratique. Celle-ci portera sur l'implication et l'atteinte des objectifs.

Également, une auto-évaluation des compétences sera complétée par le stagiaire au début et à la fin de la formation.

— Durée : 2 jours / 14h

Formation de 9h à 17h
Déjeuner de 12h30 à 13h30
Accueil à partir de 8h15

— Prix : 895 € H.T.

soit 1 074 € TTC

— Lieu : Pierrelatte

Formation sur-mesure, nous contacter.

APF Pool Design se réserve le droit d'annuler la session si le nombre minimum de stagiaires (4 stagiaires au minimum) n'est pas atteint 10 jours avant la date de début de formation

— Programme

- Rappel des actes élémentaires d'une bonne pose de PVC armé
- Approfondissement de la soudure sur différentes formes d'escalier
- Comprendre et maîtriser l'habillage de toutes formes libres (modules d'angles rentrants ou sortants / module à débordement)
- Retour sur des problématiques rencontrées sur le terrain / échanges avec solutions et exercices pratiques

— Formateurs

Antony TOMMASONE -
MOF 2019
Cyrille HENNO
Pierrelatte

Les formateurs présentés ci-dessus constituent l'équipe pédagogique de référence. Chaque session est animée uniquement par l'un d'entre eux.

BULLETIN D'INSCRIPTION (FEUILLET 1/2)

— Choix de la formation

- Liner 75/100^{ème}** - Niveau 1
- Liner 90 et 100/100^{ème}** - Niveau 2
- Couverture automatique** - Niveau 1
- Couverture automatique** - Niveau 2
- PVC armé** - Maîtrise de la pose
- PVC armé** - Remise à niveau

— Société

Nom de la société _____

Si client APF POOL DESIGN, merci de renseigner votre identifiant client :

Responsable de la société _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Téléphone _____

Mail _____

SIRET _____

TVA Intracommunautaire _____

— Date(s) retenue(s) pour la formation

— Règlement et inscription

- > Envoyer le bulletin d'inscription complété à formation@apf-pooldesign.com
- > Procéder au règlement de la formation par virement bancaire (voir RIB en page suivante) ou par chèque à l'ordre de « APF Pool Design » à envoyer à NORMAN PRODUCTION - Service Clients - Les près du Roy - 550 allée de la Deûme 07100 SAINT-MARCEL-LÈS-ANNONAY (encaissement 10 jours avant le début de la formation)

Tout stagiaire ne s'étant pas acquitté du montant de la formation le jour de celle-ci se verra refuser l'accès.

— Stagiaire

Nom et Prénom du stagiaire : _____

Portable : _____ Besoin d'adaptation* : oui non

Nom et Prénom du stagiaire : _____

Portable : _____ Besoin d'adaptation* : oui non

Nom et Prénom du stagiaire : _____

Portable : _____ Besoin d'adaptation* : oui non

**En cas de besoin d'adaptation lié à une situation de handicap ou toutes autres difficultés merci de nous contacter formation@apf-pooldesign.com afin d'évaluer ensemble les meilleures conditions pour vous accueillir.*

BULLETIN D'INSCRIPTION (FEUILLET 2/2)

—| Prise en charge Opcommerce

Si la formation est prise en charge par votre Opcommerce, merci de nous indiquer :

> L'intitulé de la facture (*le nom de la société, organisme devant figurer*) :

> Le numéro de dossier (*si tel est le cas*) :

> L'adresse à laquelle envoyer les documents :

La feuille d'émargement individuelle, l'attestation de stage ainsi que la facture seront envoyées sous 1 semaine à l'issue de la formation.

Fait à _____

le _____

—| Signature et cachet de la société

—| Relevé d'Identité Bancaire IDENTIFIANT NATIONAL DE COMPTE BANCAIRE RIB SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Code banque : 30003
Société Générale Annonay
Code agence : 02161
Numéro de compte Clé
00020412965 47

IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE BANCAIRE

IBAN (International Bank Account Number) :
FR76 3000 3021 6100 0204
1296 547
BIC (Bank Identifier Code)
SOGEFRPP

—| Conditions d'annulation

En cas d'annulation de votre participation sous 10 jours avant la date de la formation, nous nous verrons dans l'obligation de vous retenir 25 % de sa valeur (sauf cas de force majeure).

Vous serez informés 10 jours avant le début de la formation du maintien ou non de celle-ci (si l'effectif min. de 4 participants n'est pas atteint 10 jours avant la date de début de formation, celle-ci se verrait annulée).

—| Contact :

Hélène FROMENTOUX
formation@apf-pooldesign.com
Tél. : 04 75 34 19 99

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

→ Article 1 : Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-4 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie. Il a pour objet de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs afin d'organiser la vie durant le stage de formation dans l'intérêt de tous.

→ Article 2 : Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de stage, ainsi qu'en matière d'hygiène et de civilité.

→ Article 3 : Maintien en bon état du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet : l'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite.

→ Article 4 : Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichées dans les locaux de l'organisme de manière à être connus de tous les stagiaires.

→ Article 5 : Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme.

Conformément à l'article R 6342-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

→ Article 6 : Interdictions

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse dans l'organisme ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Les stagiaires ont l'interdiction d'introduire dans les locaux des armes à feu et des produits de nature inflammable ou toxique.

→ Article 7 : Restauration

Le repas est pris en charge par le centre de formation.

→ Article 8 : Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans les salles de cours et dans les ateliers.

→ Article 9 : Horaires - Absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par le responsable de l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires soit par voie d'affichage, soit à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de stage et de la convocation.

Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires de stage sous peine de l'application des dispositions suivantes:

> En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le coordinateur de formation qui a en charge la formation et s'en justifier. Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage, sauf circonstances exceptionnelles précisées par le responsable de l'organisme de formation.

> Lorsque les stagiaires sont des salariés en formation dans le cadre du plan de formation, l'organisme doit informer préalablement l'entreprise de ces absences. Toute absence ou retard non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.

> En outre, pour les stagiaires demandeurs d'emploi rémunérés par l'État ou une région, les absences non justifiées entraîneront, en application de l'article R 6341-45 du Code du Travail, une retenue de rémunération proportionnelle à la durée des dites absences.

> Par ailleurs, les stagiaires sont tenus de remplir ou signer obligatoirement et régulièrement, au fur et à mesure du déroulement de l'action, les feuilles de présence.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

→ Article 10 : Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse du responsable de l'organisme de formation, les stagiaires ayant accès à l'organisme pour suivre leur stage ne peuvent :

- > Y entrer ou y demeurer à d'autres fins ;
- > Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues au personnel ou au stagiaires.

→ Article 11 : Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme. Chaque stagiaire est tenu au respect de la discrétion professionnelle (à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement).

→ Article 12 : Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

→ Article 13 : Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, locaux administratifs, parcs de stationnement...).

→ Article 14 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- > avertissement écrit par le responsable de l'organisme de formation ;
- > exclusion définitive de la formation

→ Article 15 : Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire: celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant un Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et est notifiée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire qui a à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

→ Article 16 : Exemple

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive). Le stagiaire doit en prendre connaissance et s'y conformer.

Le présent règlement intérieur est également affiché au sein des salles de formation de la société et mis en ligne sur le site Internet (www.apf-pooldesign.com/index.php/services-clients/formation/).

APF® | POOL
DESIGN

Z.I. La Lombardière | 55 rue Léo Lagrange | 07100 ANNONAY | Tél. +33 (0)4 90 32 41 00
apf-pooldesign.com

Version 4 - Mai 2026



Design &
Fabrication en France

